



ABONNEMENTS

LYON

Un an 7 fr.
Six mois 4 »

DÉPARTEMENTS

Un an 9 fr.
Six mois 5 »

ÉTRANGER

Selon les droits de poste

LA VÉRITÉ



JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Bureaux : à Lyon, rue de la Charité, 48.

Dépôts : à LYON, chez les principaux Libraires, et à PARIS, chez LEDOYEN, Libr., au Palais-Royal

AVIS

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à leur rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Néanmoins, malgré la mesure ci-dessus, les divers travaux publiés dans *la Vérité*, n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le spiritisme lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés

Les abonnements sont reçus à partir du 1^{er} de chaque mois; les abonnements se paient d'avance aux bureaux du journal ou en mandats sur la poste à l'ordre du direct.-gérant.

L'administration ne répond pas des abonnements qui seraient contractés chez ses dépositaires et desservis par ces derniers.

DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX, MÉDIUM.

L'ÉGLISE NOUVELLE.

(6^e article. — Voir le dernier N°)

Pour bien comprendre la raison de nos recherches ultérieures, il faut se rappeler ceci :

Nous sommes dans un bas monde, la terre, qui doit s'élever, mais plus tard, dans un rang supérieur. Toujours est-il que jusqu'à présent elle a été peu de chose dans l'harmonie de la création. Dans notre planète, ainsi que nous l'avons vu, le Messie n'est pas reçu par les siens (*et sui non receperunt*), c'est-à-dire par le peuple de Dieu préparé cependant à le recevoir en vertu de ses traditions et de ses prophètes. De là un rejet de l'ancienne église dans sa forme surannée et rebelle au Messie; de là nécessité de l'inauguration d'une nouvelle, ce qui a eu lieu dans les premiers siècles de l'église chrétienne, qui remplaça la synagogue de Moïse désormais réprouvée.

Dans les mondes inférieurs, la même raison de changement se fait encore sentir, lors de la continuation de la révélation, c'est-à-dire l'avènement de l'Esprit succédant à celui du Messie. De même que le Messie n'avait pas été connu par tous les siens, de même les siens nouveaux persistent pas dans l'observation des divins commandements que le Verbe est venu apporter à l'humanité, égarés ils sont soit par leur propre faiblesse, soit par les mauvais Esprits qui pullulent dans cette basse région et dont le dogme du libre arbitre fait une loi à Dieu de tolérer l'intervention. Alors il y a nécessité d'une église également nouvelle à la troisième manifestation de Dieu.

Cette église, nous dirons ce qu'elle sera, ce qu'elle doit être, lorsqu'en terminant nous prophétiserons, autant qu'il nous sera donné de le faire.

Nous dirons, d'après l'inspiration du ciel, combien de temps il faudra pour la fonder, quels membres la composeront.

Nous allons présentement expliquer la nécessité de ce renouvellement, de cette transformation; car notre Père céleste, qui pratique dans le gouvernement de ses humains l'économie suprême des ressorts, ne peut agir sans une intervention suffisante dans la réprobation de son ancienne église.

Nous savons et nous démontrons avec toute évidence,

que Dieu respecte essentiellement le libre arbitre de ses créatures, ne les violentant jamais et voulant une correspondance de leur volonté à sa grâce ineffable; de là le principe qui est un axiome providentiel de la liberté de conscience, contre laquelle aucune force et aucune contrainte ne peuvent être employées. Eh bien! des aveugles parmi ceux qui étaient appelés à l'héritage du Christ, ont oublié cette indubitable vérité; ils ont méconnu la première loi de Dieu dans ses rapports avec la créature; ils ont voulu faire contre leur prochain ce que le grand Maître s'est interdit.

Oui, nous allons prouver que les conciles et les papes sont hérétiques au premier chef à l'orthodoxie divine, vraiment catholique et universelle; qu'ils se sont ainsi peu à peu séparés de l'unité, et laissé envahir par l'esprit satanique de la violence et des persécutions contre leurs frères.

Si nous faisons cette preuve, ne sera-t-on pas conduit à penser qu'ils pourraient bien être indignes d'être plus longtemps les conducteurs de l'humanité, ayant commis le péché irrémissible contre le St-Esprit, c'est-à-dire l'amour et la charité?

Notre devoir nous oblige à ces recherches sévères et rigoureuses; mais nous ne parlerons pas de nous-même, nous analyserons les historiens.

Nous nous attachons donc principalement à montrer que les conciles et les papes, en commandant des actes de violence et en les sanctionnant après qu'ils ont été commis, prouvent par là qu'ils sont les premiers coupables. Or, s'ils sont coupables, comme vous ne pouvez le nier, ils se sont trompés, ils ont péché et ont fait pécher les autres. Conséquemment cette question est fondamentale; elle touche au dogme, elle infirme, elle renverse complètement le principe de l'infaillibilité, qui est la base fondamentale de tout l'édifice prétendu catholique.

Pour jeter d'abord quelques lumières sur la question qui nous occupe, consultons les actes authentiques des conciles, ce sont des décisions dogmatiques dont l'église ne peut refuser la responsabilité; car c'est bien elle qui parle, c'est bien elle qui prononce. Écoutons ce qu'on lit au 3^e chapitre du douzième concile œcuménique, quatrième de Latran, année 1215 :

« Que les condamnés hérétiques soient abandonnés aux

une culotte très-large, un pourpoint à manches collantes avec des crevés dans le haut, une grande collerette autour du cou, et coiffé d'un chapeau pointu à larges bords. »

Ce personnage se baissa vers M. Bach et lui tint ce discours :

— L'épinette que tu possèdes m'a appartenu. Elle m'a souvent servi à distraire mon maître le roi Henri III. Lorsqu'il était très-jeune, il composa un air avec paroles qu'il se plaisait à chanter et que je lui jouai bien des fois. Cet air et ces paroles il les composa en souvenir d'une femme qu'il rencontra dans une partie de chasse et dont il devint amoureux. On l'éloigna de lui ; on dit qu'elle fut empoisonnée et le roi en eut une grande douleur. Chaque fois qu'il était triste, il fredonnait cette romance. Alors, pour le distraire, je jouais sur mon épinette une sarabande de ma composition qu'il aimait beaucoup. Aussi je confondais toujours ces deux morceaux et je ne manquais pas de les jouer l'un après l'autre. Je vais te les faire entendre.

Alors, l'homme du rêve s'approcha de l'épinette, fit quelques accords et chanta l'air avec tant d'expression que M. Bach se réveilla tout en larmes. Il alluma une bougie, regarda l'heure, constata qu'il était deux heures après minuit, et ne tarda pas à s'endormir de nouveau.

C'est ici que l'extraordinaire commence.

Le lendemain matin, à son réveil, M. Bach ne fut pas médiocrement surpris de trouver sur son lit une page de musique couverte d'une écriture très-fine et de notes microscopiques. C'est à peine si, avec l'aide de son binoche, M. Bach, qui est très-myope, parvint à se reconnaître au milieu de se griffonnage.

L'instant d'après, le petit-fils de Sébastien s'asseyait à son piano et déchiffrait le morceau. La romance, les paroles et la sarabande étaient exactement conformes à celles que l'homme du rêve lui avait fait entendre pendant son sommeil !

Or, M. Bach n'est pas somnambule ; or, il n'a jamais écrit un seul vers de sa vie, et les règles de la prosodie lui sont complètement étrangères.

Voici le refrain et les trois couplets tels que nous les avons copiés sur le manuscrit. Nous leur conservons leur orthographe qui, disons-le en passant, n'est nullement familière à M. Bach.

J'ay perdu celle
Pour quy j'avois tant d'amour ;
Elle sy belle
Avoit pour moy chaque jour
Faveur nouvelle
Et nouveau désir.
Oh ! ouy sans elle
Il me faut mourir !

Un jour pendant une chasse lointaine,
Je l'aperçus pour la première fois.
Je croyois voir un ange dans la plaine
Lors je devins le plus heureux des roys !

Je donnerois certes tout mon royaume
Pour la revoir encor un seul instant ;
Près d'elle assis dessous un humble chaume
Pour sentir mon cœur battre en l'admirant.

Triste et cloistrée, oh ! ma pauvre belle,
Fut loin de moy pendant ses derniers jours.
Elle ne sent plus sa peine cruelle ;
Icy bas, hélas ! je souffre toujours.

Dans cette romance plaintive, ainsi que dans la sarabande joyeuse qui la suit, l'orthographe musicale n'est pas moins archaïque que l'orthographe littéraire. Les *clefs* sont faites autrement qu'on a l'habitude de les indiquer de nos jours. La basse est écrite dans un ton et le chant dans un autre. M. Bach

a eu l'obligeance de me faire entendre ces deux morceaux, qui sont d'une mélodie simple, naïve et pénétrante. Au reste, nos lecteurs ne tarderont pas à pouvoir les juger en connaissance de cause. Ils sont entre les mains des graveurs et paraîtront dans le courant de la semaine chez l'éditeur Legoux, boulevard Poissonnière, n° 27.

Le journal de l'Estoile nous apprend que le roi Henri III eut une grande passion pour Marie de Clèves, marquise d'Isles, morte à la fleur de l'âge dans une abbaye, le 15 octobre 1574. Ne serait-ce pas « la pauvre belle triste et cloistrée » dont il est fait mention dans les couplets ? Le même journal nous apprend aussi qu'un musicien italien, nommé Baltazarini, vint en France à cette époque et qu'il fut un des favoris du roi. L'épinette a-t-elle appartenu à Baltazarini ? Est-ce l'Esprit de Baltazarini qui a écrit la romance et la sarabande ? — Mystère que nous n'osons pas approfondir.

(Extrait du *Grand Journal*.)

Nous avons écrit à Paris afin d'obtenir des renseignements certains au sujet de ce récit : nous tiendrons nos lecteurs au courant. Jusque là pas n'est besoin de dire que nous en laissons toute la responsabilité à M. ALBERIC SECOND.

On dit que toutes les fois qu'il doit mourir quelqu'un de la maison de Brandebourg, un Esprit apparaît en forme de grande statue de marbre blanc, représentant une femme, et court par tous les appartements du prince. On dit encore qu'un page voulant un jour arrêter cette statue, elle lui déchargea un grand soufflet.

CORRESPONDANCE.

M...., le 1865.

Monsieur le Directeur de *La Vérité*,

Comme tout ce qui tient à la diffusion de la doctrine doit vous intéresser beaucoup, je ne crois pas vous être désagréable si je saisis cette occasion pour vous dire que, pendant mon dernier séjour à Turin, j'ai eu le plaisir de voir que le spiritisme y est devenu populaire : partout on en cause, çà et là des phénomènes physiques et des manifestations spontanées se produisent, se répètent. La société spirite, fondée à Turin en 1863, compte 400 membres. A Gènes, à Naples, à Parme, à Palerme, de nouvelles sociétés se sont formées, et tantôt une aussi va se constituer dans la nouvelle capitale Florence, par plusieurs membres de notre société Turinoise, qui, comme employés, suivent les ministères. Vous voyez, monsieur, qu'en Italie les doctrines spirites font leur chemin malgré les préoccupations politiques et littéraires, malgré les oppositions du clergé. Nous avons encore, il est vrai, très peu de publications spirites, mais nous commençons seulement ; je crois savoir que, durant cette année, de nouveaux champions surgiront pour combattre les ténèbres. Mais une grande tâche est réservée aux premiers qui, comme vous, monsieur, ont eu le courage d'entrer résolument dans l'arène ; sur eux se fixent les yeux de tous.

Que le bon Dieu et les bons Esprits vous aident.

Je vous demande pardon des nombreuses fautes de toute sorte que j'ai commises dans cette langue qui m'est étrangère ; en même temps je vous présente, etc., etc.

B....

Ingénieur.

Pour tous les articles non signés :

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX.

ABONNEMENTS

LYON

Un an 7 fr.
Six mois 4 "

DÉPARTEMENTS

Un an 9 fr.
Six mois 5 "

ÉTRANGER

Selon les droits de poste

Les abonnements sont reçus à partir du 1^{er} de chaque mois; ils se paient d'avance aux bureaux du journal ou en mandats sur la poste à l'ordre du direct.-gérant.

L'administration ne répond pas des abonnements qui seraient contractés chez ses dépositaires et desservis par ces derniers.

LA VÉRITÉ



JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Bureaux : à Lyon, rue de la Charité, 48.

Dépôts : à LYON, chez les principaux Libraires, et à PARIS, chez LEDOYEN, Libr., au Palais-Royal

AVIS

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Néanmoins, malgré la mesure ci-dessus, les divers travaux publiés dans *la Vérité*, n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le spiritisme lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés

DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX, MÉDIUM.

L'ÉGLISE NOUVELLE.

(6^e article. — Voir le dernier N°)

Pour bien comprendre la raison de nos recherches ultérieures, il faut se rappeler ceci :

Nous sommes dans un bas monde, la terre, qui doit s'élever, mais plus tard, dans un rang supérieur. Toujours est-il que jusqu'à présent elle a été peu de chose dans l'harmonie de la création. Dans notre planète, ainsi que nous l'avons vu, le Messie n'est pas reçu par les siens (*et sui eum non receperunt*), c'est-à-dire par le peuple de Dieu préparé cependant à le recevoir en vertu de ses traditions et de ses prophètes. De là un rejet de l'ancienne église dans la forme surannée et rebelle au Messie; de là nécessité de l'inauguration d'une nouvelle, ce qui a eu lieu dans les premiers siècles de l'église chrétienne, qui remplaça la synagogue de Moïse désormais réprouvée.

Dans les mondes inférieurs, la même raison de changement se fait encore sentir, lors de la continuation de la révélation, c'est-à-dire l'avènement de l'Esprit succédant à celui du Messie. De même que le Messie n'avait pas été reconnu par tous les siens, de même les siens nouveaux ne persistent pas dans l'observation des divins commandements que le Verbe est venu apporter à l'humanité, égarés qu'ils sont soit par leur propre faiblesse, soit par les mauvais Esprits qui pullulent dans cette basse région et dont le dogme du libre arbitre fait une loi à Dieu de tolérer l'intervention. Alors il y a nécessité d'une église également nouvelle à la troisième manifestation de Dieu.

Cette église, nous dirons ce qu'elle sera, ce qu'elle doit être, lorsqu'en terminant nous prophétiserons, autant qu'il nous sera donné de le faire.

Nous dirons, d'après l'inspiration du ciel, combien de temps il faudra pour la fonder, quels membres la composeront.

Nous allons présentement expliquer la nécessité de ce renouvellement, de cette transformation; car notre Père céleste, qui pratique dans le gouvernement de ses humanités l'économie suprême des ressorts, ne peut agir sans raison suffisante dans la réprobation de son ancienne église.

Nous savons et nous démontrons avec toute évidence,

que Dieu respecte essentiellement le libre arbitre de ses créatures, ne les violentant jamais et voulant une correspondance de leur volonté à sa grâce ineffable; de là le principe qui est un axiome providentiel de la liberté de conscience, contre laquelle aucune force et aucune contrainte ne peuvent être employées. Eh bien! des aveugles parmi ceux qui étaient appelés à l'héritage du Christ, ont oublié cette indubitable vérité; ils ont méconnu la première loi de Dieu dans ses rapports avec la créature; ils ont voulu faire contre leur prochain ce que le grand Maître s'est interdit.

Oui, nous allons prouver que les conciles et les papes sont hérétiques au premier chef à l'orthodoxie divine, vraiment catholique et universelle; qu'ils se sont ainsi peu à peu séparés de l'unité, et laissé envahir par l'esprit satanique de la violence et des persécutions contre leurs frères.

Si nous faisons cette preuve, ne sera-t-on pas conduit à penser qu'ils pourraient bien être indignes d'être plus longtemps les conducteurs de l'humanité, ayant commis le péché irrémissible contre le St-Esprit, c'est-à-dire l'amour et la charité?

Notre devoir nous oblige à ces recherches sévères et rigoureuses; mais nous ne parlerons pas de nous-même, nous analyserons les historiens.

Nous nous attachons donc principalement à montrer que les conciles et les papes, en commandant des actes de violence et en les sanctionnant après qu'ils ont été commis, prouvent par là qu'ils sont les premiers coupables. Or, s'ils sont coupables, comme vous ne pouvez le nier, ils se sont trompés, ils ont péché et ont fait pécher les autres. Conséquemment cette question est fondamentale; elle touche au dogme, elle infirme, elle renverse complètement le principe de l'infailibilité, qui est la base fondamentale de tout l'édifice prétendu catholique.

Pour jeter d'abord quelques lumières sur la question qui nous occupe, consultons les actes authentiques des conciles, ce sont des décisions dogmatiques dont l'église ne peut refuser la responsabilité; car c'est bien elle qui parle, c'est bien elle qui prononce. Écoutons ce qu'on lit au 3^e chapitre du douzième concile œcuménique, quatrième de Latran, année 1215 :

« Que les condamnés hérétiques soient abandonnés aux

puissances séculières existantes ou à leurs magistrats, pour leur être infligé le châtement convenable... ; que les puissances séculières soient averties et engagés, et si le cas le requiert, contraintes par les censures ecclésiastiques de prêter en public le serment, de s'appliquer sincèrement et de toute leur force, pour la défense de la foi, à exterminer des contrées soumises à leurs juridictions, tous les hérétiques signalés par l'église.

« Si un seigneur temporel requis et averti par l'église, néglige de purger son pays de cette difformité de l'hérésie, qu'il soit lié des chaînes de l'excommunication par le métropolitain et par les autres évêques de la même province ; et s'il néglige de satisfaire à ce devoir, qu'il en soit donné connaissance au souverain pontife, afin qu'il déclare ses sujets déliés, à compter de ce moment, de leur serment de fidélité envers lui, et fassent occuper ses domaines par des catholiques qui les possèdent sans contradiction après avoir exterminé les hérétiques, et les maintiennent dans la pureté de la foi. »

Vous le voyez, par cette décision, non-seulement l'église autorise la persécution, mais elle y engage, elle en fait un devoir, enfin elle y force. Les princes qui ne voudront pas lui obéir, qui refuseront de porter la désolation et la mort parmi leurs sujets, seront excommuniés ; le souverain pontife est même chargé de les faire expulser de leurs états et de les donner à de bons catholiques zélés, contre les hérétiques (1). On s'étonne en vérité de tant d'audace et de tant d'impudence, toutes les lois de l'équité sont méconnues et violées, rien n'arrête les évêques dans la fureur de leur haine. Il faut que leurs ennemis soient exterminés par le fer et par le feu ; les princes à qui leur conscience défend de se livrer à des actes aussi barbares, ils les dépossèdent, ils les dépouillent sans difficulté et les chassent sans pitié. Se rencontre-t-il un souverain qui soit tolérant et souffre des hérétiques, c'est-à-dire des hommes qui ne pensent pas comme lui, dans ses états, mais qui, du reste, se conduisent en honnêtes gens et en bons citoyens ? bien vite l'église l'excommunie, le chasse et le dépouille. Mais ce ne sont pas seulement les princes qui étaient dépouillés de leurs états, car il est dit pour les simples particuliers : « Que les biens des personnes ainsi condamnées, si ce sont des laïques, soient confisqués ; mais si ce sont des ecclésiastiques, soient annexés aux biens de l'église. » Ainsi, par exemple, un homme doutait-il de la nécessité de l'abstinence ou du jeûne pendant certains jours, on lui prenait son bien, on le dépossédait au profit du pape, sans pitié pour sa femme et ses enfants innocents réduits

(1) Nous parlerons plus loin d'autres décrets qui portaient des peines terribles contre ceux qui communiquaient avec un excommunié, si bien qu'il était défendu à des parents de voir leurs enfants, à moins d'encourir les châtements les plus rigoureux. Néanmoins, voici en quels termes les Annales de philosophie chrétienne justifient Innocent III, le principal auteur de ces décrets : « Nous avouons qu'on peut adresser des reproches à quelques dignitaires ecclésiastiques, mais faire remonter ces reproches jusqu'au pape Innocent III, ce serait méconnaître toutes les lois de l'église. Les récits des contemporains prouvent qu'il demeura toujours au-dessus des passions auxquelles n'échappèrent pas quelques agens de second ordre. » (3^e série t. IV, p. 306) Comment ? mais Innocent présidait le IV^e concile de Latran.

à la misère. Nous n'inventons rien, cela est écrit ; or, je le demande, cela est-il moral et équitable ?

PHILALÉTHÈS.

(La suite au prochain numéro.)

LES PRÉCURSEURS DU SPIRITISME

SAINT-MARTIN.

(8^e article. — Voir le dernier numéro.)

On a déjà lu ce que nous avons dit de Jane Leade, et de madame Guyon.

Elles ont eu toutes deux une vision analogue. *Sophie* leur a apparu tantôt seule, tantôt accompagnée d'une femme portant sur sa tête un bandeau d'étoiles, avec des mots grecs (Callon), comme pour indiquer qu'elle était la représentante de la beauté idéale.

L'enthousiaste Gichtel, auquel Liebisdorf donne le nom de *général*, qui lui est resté depuis, fut gratifié de la même vision. La première visite que *Sophie* lui rendit fut le jour de Noël 1673. Il vit et entendit cette vierge d'une éblouissante beauté ; sa divine fiancée l'accepte pour époux, consommant avec lui des noces purement spirituelles et mystiques, qui jettent l'esprit de Gichtel dans d'ineffables délices, où le matériel n'avait point de part. Le bienheureux époux renonce par *ordre* de *Sophie* à toutes les femmes terrestres, riches et belles, parmi lesquelles il aurait pu choisir auparavant une épouse.

Liebisdorf raconte cette faveur obtenue par le général dans une de ses lettres à Saint-Martin, qui répond le 29 brumaire : « J'ai lu avec ravissement le récit sur le général Gichtel. Tout y porte le cachet de la vérité. Si nous étions l'un près de l'autre, j'aurais aussi une histoire de mariage à vous raconter, où la même marche a été suivie pour moi. » Saint-Martin veut dire ici sans doute qu'il a fait une renonciation pareille à celle du général. Mais ce mariage mystique dont Saint-Martin parle si obscurément, a-t-il eu lieu avec la même vierge ? Liebisdorf le comprend ainsi puisqu'il répond le 29 novembre 1794 : « La partie de votre lettre sur le général m'a donné une très grande joie : vous avez donc aussi connu son épouse personnellement ? »

Saint-Martin, toutefois, n'a en vue que le sens interne et tout spirituel. « Tout ceci, dit-il, se passe spirituellement pour nous, et nous ne le voyons qu'intellectuellement. — L'union mystique se consomme par la renaissance intime de nous-mêmes, qui doit nous rendre semblables à tous ces êtres par la sainteté, la pureté et par la lumière. »

Liebisdorf réplique que, quoiqu'il s'agisse d'êtres spirituels, ils se rendent visibles au sens externe comme au sens interne ; il cite le précédent de Jane Leade et de madame Guyon ; il donne, bien plus, des détails étranges et extraordinaires qui sont infiniment curieux.

« *Sophie* est venue, dit-il, après la mort du général, ordonner, « diriger le choix et l'arrangement de ses lettres posthumes. « Elle a changé, éclairci divers passages obscurs et imparfaitement indiqués ; elle a travaillé avec l'ami du général, Uberfeld, chargé de la mise en ordre et de la rédaction pour le public ; *Sophie* le dirigeait visiblement et en *personne éthérée*, tantôt elle se contentait de *faire mouvoir sa main*. Elle est venue nombre de fois voir Uberfeld ; elle ne l'a pas quitté pendant six semaines, au plus fort du travail. Un jour Uberfeld a vu avec stupéfaction la céleste apparition, mécontente de la manière dont il rendait quelques pensées, lui arracher la plume des mains, s'installer à la table et écrire deux pages

« elle-même, et non-seulement elle était visible à Uberfeld, mais encore à quelques disciples fidèles ; elle leur a communiqué des choses sublimes, et dépassant tout ce qui est connu. » Voilà qui est clair et net ; il s'agit non plus d'une simple vue intellectuelle et interne, mais bien d'une manifestation extérieure, la plus tranchée qui se puisse imaginer.

Saint-Martin est poussé ainsi dans ses derniers retranchements. Il ne nie plus la réalité physique de l'apparition, toutefois il ne se rend pas encore sur sa nature divine, et sa conscience de théosophe lui inspire les objections suivantes ; nous partageons sa manière de voir :

« La *Sophie* qui se manifeste à l'extérieur, dit-il à son ami, et prend une forme visible à nos regards, n'est point la *Sophie* divine ; elle peut en être le rayonnement, mais elle n'en est pas la substance même. Ce n'est plus que la *Sophie* réfléchie par un Esprit astral ; c'est la *Sophie* terrestre ou élémentaire (de nos éléments grossiers) ; c'est la *Sophie* adaptée à nous, transformée pour nous ; de même nous ne pouvons avoir ici-bas, à moins d'une mission primaire comme celle du Christ, que des rayonnements du Verbe et de l'Esprit de vérité. »

Les pages qui précèdent étaient nécessaires pour faire comprendre ce que Saint-Martin entend par la *Sophie* élémentaire. Elles présentent d'ailleurs un intérêt palpitant dans l'histoire du spiritisme.

Avant de passer aux rapports de Saint-Martin avec Eckartshausen, nous dirons deux mots sur une personne qui figure dans la correspondance de Saint-Martin avec madame de Boecklin, mademoiselle *Schwing*. Elle avait la prétention, conformément à son nom qui en allemand signifie *aile*, de s'élever très haut dans le monde spirituel, et d'entretenir des communications, non pas comme l'abbé Fournié avec des Esprits d'un ordre supérieur, mais surtout avec le monde des trépassés. Elle suivait ainsi les progrès et l'élévation de chaque âme dans l'autre vie ; elle en donnait quelquefois l'heureuse assurance aux familles, justifiée, dit-on, par des signes sensibles. Elle disait, comme certains Esprits le disent de nos jours, que Jupiter était un monde relativement heureux, Mars un globe inférieur, et qu'entre ces deux planètes il existait une foule de petits astres, que l'on découvrirait peu à peu (ce que la science a confirmé) servant d'échelons de l'un à l'autre et de stations intermédiaires. Enfin elle enseignait que dans les mondes supérieurs les renaissances et les transformations de l'âme y avaient lieu sans passer par les douleurs et par les affres de la mort. Nous avons vu (NATURE ET DESTINATION DES ASTRES, 46^e article) que telle est aussi la pensée de Schubert, approuvée par un éminent théologien, notre contemporain, l'abbé Gratry. A. P.

(La suite au prochain numéro).

COMMUNICATIONS D'OUTRE-TOMBE.

SUR LA VÉRITÉ

ET LA LOI DU TRAVAIL.

Nous avons déjà dit que l'âme, aussi bien que le corps, a besoin, pour son développement, d'une nourriture en rapport avec sa substance ; et que, de même que le corps se nourrit par l'absorption de certaines productions alimentaires, l'âme se nourrit par l'adoption de vérités successivement révélées, — vérités qui, en étendant ses facultés intelligentes, élargissent le cercle où elle se meut, et doublent du même coup son activité ; — ce qui revient à dire que la connaissance de nouvelles vérités donne à l'âme une vie plus robuste, puisque l'activité est le signe de

sa viabilité, et que la connaissance de toute vérité lui donnera la plénitude de la vie.

Ceci posé, nous allons répondre à une question souvent formulée par nombre de personnes, et relative à la dispensation graduelle de ces vérités. Voici cette question : Si la connaissance de toute vérité donne la plénitude de la vie, il semble que Dieu eût dû nous révéler toutes choses primitivement ; de la sorte, comprenant la raison de nos devoirs, il nous était facile de nous en acquitter avec certitude, tant à l'égard des hommes, nos frères, qu'envers Dieu, notre créateur et père.

A vrai dire, Messieurs, ce procédé de Dieu pour ses créatures vous eût évité un travail bien grand et bien pénible ; mais vous oubliez que le don de la vérité implique le don de la compréhension. Car, comment s'approprier une chose que l'on ne conçoit pas ? Que servirait à un aveugle d'avoir un livre ouvert sous ses paupières ? Vous oubliez également que, recevant dès le principe le don de la compréhension, votre existence terrestre cessait d'être utile, puisqu'elle n'a d'autre but que de vous la procurer.

Il faut opter entre ces deux termes : ou vous sortez du souffle de Dieu doués de compréhension et de sagesse, et alors vous êtes sans doute une grandiose émanation de sa volonté, mais vous n'êtes pas une *puissance* ; ou vous êtes une puissance, et alors la loi du travail vous devient obligatoire, vous ne devez plus recevoir de don gratuit, vous devez acquérir par vous-mêmes, la protection de Dieu vous aidant.

Pourquoi ne demandez-vous pas à la terre de vous offrir, tout préparés et sans culture, ses fruits et ses moissons ? Le mode de composition du monde matériel étant l'image vraie, quoique grossière, de celui du monde spirituel, celui-là étant l'ébauche de celui-ci, si vous le voulez, l'obligation du travail pour l'un s'étend à l'autre.

Ne suffit-il pas que la terre soit féconde lorsque vous avez des bras pour cultiver et récolter ? Dans un autre ordre, ne suffit-il pas que la vérité soit, lorsque vous avez une intelligence capable de la concevoir ? Il ne s'agit, dans le premier cas, que de faire mouvoir des muscles qui, sans la loi du travail matériel, n'auraient aucune raison d'être ; et dans le second cas, il ne s'agit que de faire mouvoir les ressorts d'une intelligence qui n'existe que pour concevoir et produire.

Il en coûte des efforts pour accomplir ce double travail ; mais cela tient surtout au peu de moyens dont nous disposons. Dieu, en nous créant, travaille, et néanmoins ce travail ne lui coûte aucun effort parce qu'il réunit en lui tous les éléments créateurs. L'homme, au contraire, ne les trouve qu'au dehors de lui ; dès qu'il s'agit pour lui de produire, il faut qu'il recherche ses éléments autour de lui, qu'il les rassemble, qu'il les coordonne ; en un mot, qu'il en fasse un moyen utile à ses vues ; et c'est ce travail de recherche, de coordination qui le fatigue et le lasse.

Qu'il amasse donc des matériaux, qu'il se compose un fond solide de vérités, et, retirant de lui-même les éléments nécessaires à la confection de ses œuvres, le travail lui sera facile.

On croit souvent avoir beaucoup fait en étudiant les sciences exactes ou conventionnelles de la terre ; on se trompe. Celles-ci ne nuisent pas à d'autres certainement, mais il ne faut pas s'y livrer exclusivement : il faut aussi étudier les sciences morales ; ces dernières seules sont indispensables et donneraient la clef des premières, lors même qu'on n'en aurait fait aucune étude spéciale.

C'est en se recueillant, c'est en écoutant ces voix mystérieuses qui parlent à votre âme d'une manière si éloquente, c'est en méditant les enseignements des bons Esprits, vos instructeurs, que vous acquerrez la vérité ; la vérité, cet aliment de l'âme, sa force et sa vie.

JACQUES,
guide spirituel.

Groupé de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). Médium : EDOUARD.

BIBLIOGRAPHIE.

LA SCIENCE DES ESPRITS,

PAR ELIPHAS LÉVY.

Eliphas Lévy, que nous avons combattu à propos de son système sur la lumière astrale par lequel il prétend expliquer toutes les manifestations spirites, a changé non la chose mais le mot. Son livre est rempli des aménités les plus étranges contre notre doctrine. Il nous traite d'insensés, de nécromanciens, d'adorateurs du dieu noir; mais du moins ce n'est pas du diable qu'il s'agit, car il raille très logiquement et très plaisamment ce pauvre M. de Mirville et ses disciples porteurs de goupillons (sic). Nous adhérons entièrement à cette discussion fine, railleuse et en même temps accablante. Quant à la critique qu'il fait contre le spiritisme, ce n'est plus, avons-nous dit en commençant, par la lumière astrale qu'il explique les phénomènes, c'est par un *fluide spectral* que les médiums soutirent des morts. Il les compare à des vampires (sic), mais il est bien toujours contraint de soutenir que ce *fluide spectral* obéit à nos volontés et à nos désirs.

On le voit, Eliphas Lévy n'est pas plus avancé que précédemment, car il ne nous expliquera jamais, que ces apparitions aient lieu quelquefois spontanément et contre notre assentiment; il ne peut rendre compte avec ses sophismes, des substitutions d'Esprits qui ont lieu souvent sans que nous y pensions, et quoique nous ne le voudrions pas, des révélations quelquefois contraires à nos plus chères espérances ou à nos convictions les plus enracinées, de ces preuves écrasantes d'identités qui nous sont parfois données par les Esprits. Rien, il ne peut rien expliquer. Il méconnaît la raison, la justice, la bonté de Dieu, auxquelles il fait pourtant de fréquents appels. Il nie une des plus belles harmonies de la création, la sainte communion des vivants et des morts, et cependant, bizarre contradiction, il l'admet dans quelques passages. Nous citerons prochainement l'apparition de *Sylvain Maréchal*, fait très remarquable qu'il atteste, et nous verrons que ses explications sont vraiment risibles. Eliphas Lévy est un homme fort savant, qui, ayant émis un système préconçu, n'a pas le courage d'y renoncer, ou ne veut pas le faire par amour-propre; alors il se raidit en désespéré contre les phénomènes qui l'étranglent et l'enserrent, et il aime mieux persister dans ses erreurs que d'avouer la simple et saine vérité, l'intervention des bons et mauvais Esprits ici-bas, les relations incontestables du monde invisible avec le monde visible.

Une partie de son livre est digne d'éloges sans réserves, c'est lorsqu'il prédit et attend une transformation du christianisme, et la mutation du catholicisme étroit en un catholicisme franchement digne de ce nom et universel.

De pareils livres nous servent, et par la déraison des attaques ils font éclater bien mieux la vérité et la réalité de nos théories.

A. P.

VARIÉTÉS.

Flaxbinder, plus connu sous le nom de Johannes de Curis, passa les années de sa jeunesse dans l'intempérance et la débauche. Un soir, tandis qu'il se plongeait dans l'ivresse des plus sales plaisirs, sa mère vit un spectre qui ressemblait si fort, par la figure et la contenance, à son fils, qu'elle le prit pour lui-même. Ce spectre était assis près d'un bureau couvert de livres, et parissait profondément occupé à méditer et à lire tour-à-tour. Persuadée qu'elle voyait son fils, et agréablement surprise, elle

se livrait à la joie que lui donnait ce changement inattendu, lorsqu'elle entendit, dans la rue, la voix de ce même Flaxbinder qui était dans la chambre. Elle fut horriblement effrayée; on le serait à moins. Cependant, ayant observé que celui qui jouait le rôle de son fils ne parlait pas, qu'il avait l'air sombre, hagard et taciturne, elle conclut que ce devait être un spectre, et, cette conséquence redoublant sa terreur, elle se hâta de faire ouvrir la porte au véritable Flaxbinder. Il entre, il approche, le spectre ne se dérange pas. Flaxbinder, pétrifié à ce spectacle, forme en tremblant la résolution de s'éloigner du vice, de renoncer à ses désordres, d'étudier enfin, et d'imiter le fantôme. A peine a-t-il conçu ce louable dessein, que le spectre sourit, jette les livres et s'envole.

(Tiré du docteur Hanow.)

OPINION DES ÉVÊQUES EUTYCHE ET SYNÉSIUS SUR LA RÉSURRECTION. — Eutyché, patriarche de Constantinople, que les Grecs ont placé au nombre des saints, et dont leurs historiens ont rapporté plusieurs miracles (entre autres que la farine du monastère où il s'était retiré, après qu'il eût été chassé de son siège par Justinien, se multiplia par ses prières), soutenait contre saint Grégoire, alors l'un des sept diacres de l'église romaine, et depuis l'un des plus illustres papes, qu'après la résurrection du dernier jour nos corps seraient plus subtils que l'air. Saint Grégoire, qui voulait la résurrection des corps tels que nous les avons sur la terre, n'ayant pu l'amener à son opinion, n'eut plus de commerce avec lui; ce qui n'empêcha pas le saint patriarche de continuer à opérer des miracles. Il est vrai qu'on prétend qu'au lit de la mort, prenant la peau de sa main, il a dit « qu'il confessait que nous ressusciterions tous en cette même chair (1); » mais on désirerait quelque chose de plus qu'une phrase vague attribuée à un mourant, pour désaveu d'une opinion soutenue en dispute réglée dans la santé.

On sait aussi que Synésius, qui fut évêque de la Cyrénaïque dans le temps où saint Augustin florissait, comme il eut appris que le peuple voulait l'élever à cette éminente dignité, écrivit à son frère, dans une lettre qui existe encore, que la résurrection lui paraissait une chose fort mystérieuse, et qu'il ne se rendait point aux opinions que s'en faisait le vulgaire. « Cette protestation, remarque Fleury (2), a fait dire à quelques historiens « qu'il avait été baptisé et ordonné évêque, quoiqu'il ne crut pas « la résurrection; mais il ne le dit pas. Il paraît seulement qu'il « y entendait quelque mystère, peut-être la métempsycose des « platoniciens, ou la résurrection des origénistes dans une autre « chair. »

Xerxès, ayant cédé aux remontrances de son oncle Artaban, qui le dissuadait de porter la guerre en Grèce, vit pendant son sommeil un jeune homme d'une taille et d'une beauté extraordinaires, qui lui dit : « Tu renonces donc au projet de faire la guerre aux Grecs, après avoir mis tes armées en campagne?.. « Crois-moi, reprends au plus tôt cette expédition, ou tu seras « dans peu aussi bas que tu te vois élevé aujourd'hui. » Cette vision se répéta la nuit suivante.

Le roi, étonné, envoya chercher Artaban, le fit revêtir de ses ornements royaux, en lui contant la double apparition qui l'inquiétait, et lui ordonna de se coucher dans son lit, pour éprouver s'il ne se laissait point abuser par l'illusion d'un songe. Artaban, tout en craignant d'offenser les dieux, en les mettant à l'épreuve, fit ce que le roi voulut; et lorsqu'il fut endormi, le jeune homme lui apparut et lui dit : « J'ai déjà déclaré au « roi ce qu'il doit craindre, s'il ne se hâte d'obéir à mes ordres : « cesse donc de t'opposer à ce qui est arrêté par les destins. » En même temps, il sembla à Artaban que le fantôme voulait lui brûler les yeux avec un fer ardent; il se jeta à bas du lit, raconta à Xerxès ce qu'il venait de voir et d'entendre, et se rangea de son avis, bien persuadé que les dieux destinaient la victoire aux Perses; mais les suites funestes de cette guerre démentirent la promesse du fantôme.

(1) Voy. l'hist. ecclésiastique de Fleury, au livre XXXIV, v. 36, 37, 41.
(2) *Ibid.*, livre XXII, v. 41.

Pour tous les articles non signés :

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX.